



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Vendredi 27 Mars 2015

OL/ND
2015-246

L'an deux mil quinze, le Vendredi vingt-sept Mars à vingt et une heures, les membres du Conseil Municipal de Trouville-sur-Mer se sont réunis à la Mairie sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Christian CARDON, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales la séance était publique.

ETAIENT PRESENTS : M. Cardon, Maire ; M. Zivacco, Mme de Gaetano, Mme Outin, M. Quenouille, Mme Cordier, M. Moustardier, Mme Poidevin, M. Briard, Adjoint ; Mme Grosjean, Mme Blassel, M. Auger, Mme Fresnais, M. Thomasson, Mme Chavagné, M. Guillet, Mme Duchange, M. Armanet, Mme Thimon, M. Dubois, M. Cervoni, Mme Guillon, M. Lehot, M. Luquet, Mme Schemla, M. Plattier.

ABSENT EXCUSE : M.Revert (pouvoir à M. Guillet)

Le Conseil Municipal désigne Mme Chavagné comme secrétaire de séance.

.....

Le Conseil Municipal **Après en avoir délibéré**

↳ Adopte le budget primitif de la Ville de Trouville-sur-Mer et des budgets annexes pour l'année 2015

Votent contre M. Cervoni, Mme Guillon, M. Lehot, M. Luquet, Mme Schemla, M. Plattier. Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.

↳ Fixe le taux des taxes directes locales pour l'année 2015

Délibération adoptée à l'unanimité

↳ Fixe le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2015

Délibération adoptée à l'unanimité

↳ Attribue une subvention au collège et lycée Marie Joseph pour l'année scolaire 2014-2015

Votent contre M. Cervoni, Mme Guillon, M. Lehot, M. Luquet, Mme Schemla, M. Plattier. Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.

↪ **Retire la délibération concernant la fixation du montant de la participation de la commune aux dépenses de fonctionnement des écoles privées pour l'année 2015 et renvoie ce dossier au prochain Conseil Municipal**

↪ **Octroie des subventions aux établissements publics pour l'année 2015 (CCAS - Ecole de Musique Intercommunale- Caisse des Ecoles - Office de Tourisme)**

Délibération adoptée à l'unanimité

↪ **Octroie des avances de subventions à la Maison des Jeunes, à l'ASTD et au CNTH**

Délibération adoptée à l'unanimité

↪ **Autorise la signature du renouvellement de la convention de travaux avec l'Association pour la Sauvegarde de la Touques et de ses Affluents pour l'année 2015**

Délibération adoptée à l'unanimité

↪ **Autorise l'achat de matériel de désherbage thermique à gaz. Autorise le Maire à solliciter des aides financières auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental du Calvados et du Conseil Régional de Basse-Normandie. Précise que les crédits nécessaires au paiement de ce matériel sont inscrits au budget**

Délibération adoptée à l'unanimité

↪ **Autorise le Maire, ou son représentant, à signer la convention de groupement de commandes pour les marchés d'assurance dommages aux biens, responsabilité, protection juridique des agents et des élus, avec le CCAS, la Caisse des Ecoles, le Syndicat Mixte pour la Gestion de l'Ecole Intercommunale de Musique Claude Bolling**

Délibération adoptée à l'unanimité

- ↳ **Autorise la signature d'une convention pour occupation domaniale avec GrDF, ayant pour objet l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelevé en hauteur**

Délibération adoptée à l'unanimité, à l'exception de Mme BLASSEL qui n'a pas pris part au vote

- ↳ **Prend acte de la création d'un groupement de commandes « Fourniture de café issu du commerce équitable », dont les membres-fondateurs sont la Ville d'Angers et l'EPCI Angers Loire Métropole (coordonnateur du groupement). Autorise le Maire, ou son représentant, à signer la convention constitutive du groupement. Autorise le Maire, ou son représentant, à prendre toute décision sollicitée par le coordonnateur dans le cadre de la passation des contrats d'acquisition de café issu du commerce équitable**

Délibération adoptée à l'unanimité

- ↳ **Retire la délibération concernant l'aménagement d'Hennequeville, l'ouverture de la concertation préalable au projet d'aménagement du secteur des Bruzettes et renvoie ce dossier à l'examen de la commission de l'urbanisme**

- ↳ **Autorise la cession des biens immobiliers communaux suivants : 4 et 6 impasse Toutain. Prend acte du désistement du précédent acquéreur**

Délibération adoptée à l'unanimité, à l'exception de Mme Fresnais qui n'a pas pris part au vote

- ↳ **Revalorise le loyer pour le bail commercial de la SARL Fournier Ateliers**

Délibération adoptée à l'unanimité

- ↳ **Adopte les modifications du règlement intérieur des cimetières communaux**

Délibération adoptée à l'unanimité

- ↳ **Autorise la signature d'une convention de partenariat entre la Ville de Trouville-sur-Mer et la librairie « Au Brouillon de Culture » dans le cadre du Salon « Trouville sur Livres » 2015**

Délibération adoptée à l'unanimité

- ↳ **Approuve la signature d'une convention d'exposition entre la Ville de Trouville-sur-Mer et M. Claude HILAIRE dit HASTAIRE pour l'élaboration de l'exposition « Hastaire, Couleurs inédites » au Musée Villa Montebello du 13 Juin au 20 Septembre 2015**

Délibération adoptée à l'unanimité

- ↳ **Prend acte du rapport annuel de la Commission Communale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées pour les exercices 2013 et 2014. Autorise le Maire, ou son représentant, à transmettre le rapport au représentant de l'Etat dans le Département, au Président du Conseil Départemental, au Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés par ledit rapport**

- ↳ **Est informé sur une décision prise par le Maire en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal.**

.....
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



LE MAIRE

Christian CARDON

Affiché le 3/04/2015